

## L'agroforesterie, atout énergétique, agricole et environnemental, dans la catégorie Pratiques Agro-écologiques » du Concours Général Agricole

**L'agroforesterie s'avère bénéfique pour les agriculteurs et pour les animaux d'élevage. Source d'énergie pour les premiers et abri protégeant de la chaleur pour les autres, elle remédie aux aléas climatiques, et préserve la biodiversité. Le prix « Pratiques Agro-écologiques » a été créé dans le cadre du Concours Général Agricole (1) pour encourager les agriculteurs qui ont recours à cette nouvelle pratique. Il sera remis au Salon International de l'Agriculture.**

**Paris, le 9 février 2023.** « Alors que la crise énergétique alerte depuis plusieurs mois et anime les débats, les haies constituent une ressource d'énergie neutre en carbone qui reste peu connue et peu exploitée. Heureusement, les agriculteurs savent en tirer profit à condition d'entretenir et de gérer durablement leurs haies », déclare Philippe Hirou, administrateur de l'Afac-Agroforesteries, dans le cadre du Concours Général Agricole, organisé par CDA France (2) et l'Afac-Agroforesteries (3).

Les haies et arbres aux multiples essences présents sur les exploitations agricoles participent à l'augmentation de la rentabilité de l'exploitation agricole. Ils protègent également le bétail. Véritable atout paysager territorial, ils délimitent les parcelles et favorisent la lutte anti-érosion. Ils sont un réservoir de biodiversité, participent au stockage du carbone, à la ressource en eau et à la conservation des sols.

La catégorie « gestion » du Concours des « Pratiques Agro-écologiques Agroforesterie » récompense les agriculteurs qui ont conservé des haies de plus de dix ans. Bien entretenues, ces haies apparaissent comme un investissement garanti pour les exploitants agricoles, et souvent source de rémunération supplémentaire.

En stockant du carbone, les arbres des haies produisent de la biomasse. Dans le Finistère, [Jean-François Glinec](#), éleveur, finaliste du Concours des Pratiques Agro-écologiques, produit 100 stères de bois bûche pour sa consommation et pour la vente. [Martin Desplat](#), agriculteur en Indre-et-Loire, également finaliste, explique : « Je suis paysan boulanger sur un territoire globalement dépourvu d'arbres et de haies. Pour moi, l'arbre est une composante majeure du système de production, que ce soit pour alimenter mon four ou pour tous les services écosystémiques qu'il fournit. »

Face à la raréfaction de la paille et à son prix croissant (+34% entre 2000 et 2020), la litière plaquette pour les animaux permet de réduire des coûts. Le bois issu des haies est déchiqueté et transformé en plaquettes de bois-énergie. Dans l'Orne, [Philippe Derouault](#), éleveur et producteur de cidre, transforme ses haies bocagères en bois de chauffage pour sa distillerie. Puis il utilise les copeaux comme litière pour ses animaux. Il vend le surplus de bois à une SCIC. Dans le Doubs, [Eloi Petit](#), en polyculture-élevage, finaliste de la catégorie « implantation » entretient des haies de moins de 4 ans qui assurent déjà l'autonomie de la ferme en fournissant au troupeau d'ovins, une litière de qualité. Les vaches peuvent manger les branches des haies tout en entretenant indirectement les espaces. En plus de ces valorisations économiques et écologiques, la gestion des arbres de haies favorise la production de **bois d'œuvre** pour fabriquer des meubles, construire de l'habitat, installer des charpentes ou encore finir entre les mains des menuisiers, selon l'essence et l'entretien réalisé.

L'agroforesterie est une des « Pratiques Agro-écologiques » à découvrir le 3 mars prochain lors de la remise des prix aux agriculteurs lauréats, au Salon international de l'Agriculture (SIA).

Cliquer sur les noms des agriculteurs pour télécharger la fiche complète des finalistes cités ci-dessus.



Pour toute information presse - Agence Ressources De la Nature  
Fadela Benabadi: 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - [fbenabadi@agence-rdn.com](mailto:fbenabadi@agence-rdn.com)  
Albane Mandy : 01 85 09 83 74 - 07 50 13 27 58 - [amandy@agence-rdn.com](mailto:amandy@agence-rdn.com)

(1) À propos du Concours Général Agricole :

Depuis sa création il y a 150 ans, le Concours Général Agricole récompense et valorise les meilleurs produits du terroir français en décernant chaque année, des médailles d'or, d'argent ou de bronze. Il encourage les producteurs, soutient leur développement économique, contribue à la formation des futurs professionnels et fournit aux consommateurs des repères pour les aider dans leur choix. (2) CDA France ou Chambres d'Agriculture France est la tête du réseau des chambres d'agriculture, co-organisatrice du Concours « Pratiques Agro-écologiques » (3) L'Afac-Agroforesteries est une fédération nationale rassemblant 235 organismes qui agissent pour le développement de l'arbre et la haie, partout en France, co-organisatrice du Concours « Pratiques Agro-écologiques »